

# ÉLÉONORE DE ROYE,

PRINCESSE DE CONDÉ (1535-1564),

Par le C<sup>o</sup> JULES DELABORDE.

Paris, 1876, in-8°. Librairie Sandoz et Fischbacher, rue de Seine, 33. Avec une eau-forte d'après le portrait au crayon de la princesse, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale, dans la collection Gaignières.

---

Éléonore de Roye, femme de Louis de Bourbon, prince de Condé, est une des héroïnes de la foi protestante au xvi<sup>e</sup> siècle. L'ardeur de ses croyances, sa fidélité aux sectateurs de la religion réformée, son dévouement à les secourir matériellement et moralement au milieu des persécutions et des périls des guerres religieuses, expliquent l'émotion avec laquelle Monsieur le comte Jules Delaborde a tout récemment écrit son Histoire dans un esprit protestant.

Mais forcément cette vie si courte et si agitée a conduit le narrateur à exposer les faits de l'histoire générale de notre pays auxquels le mari, la mère, les parents de la princesse, et elle-même ont été mêlés. Elle fut de ceux qui ont fait l'histoire de leur temps.

Monsieur Laugel, se plaçant surtout à ce point de vue, sans pourtant négliger les autres, a raconté sa vie aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, dans le numéro du 15 février 1877, en se servant du livre de Monsieur Delaborde et de l'Histoire des princes de Condé, par le duc d'Aumale.

Nous n'avons pas à refaire l'article de Monsieur Laugel, nous n'avons pas non plus à abrégé le livre bien fait de M. Delaborde, mais nous avons pensé que nous devons le signaler à la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry pour les renseignements qu'il apporte à l'histoire de notre arrondissement. Nos historiens locaux auront à le consulter, car c'est dans notre région que se passe une partie des événements racontés, c'est au château de Condé-en-Brie que

réside souvent et enfin meurt Éléonore de Roye. Monsieur de Vertus avait déjà consacré, dans les Annales de notre Société, en 1869, un article à Louis de Bourbon, premier prince de Condé. L'ouvrage que nous signalons et qui semble fait avec la plus grande exactitude, modifie quelques faits et quelques dates énoncées par Monsieur de Vertus ; il en fournit plusieurs tout à fait nouveaux.

Quel que soit d'ailleurs l'intérêt particulier qu'on cherche dans ce livre, quel que soit l'esprit avec lequel on veuille le lire, on ne pourra s'empêcher d'être profondément ému par l'honnêteté profonde dans toute la vie, par l'abnégation dans la souffrance, par le courage devant la mort, par toutes les vertus qu'a pratiquées avec la plus grande élévation d'esprit la première princesse de Condé et, en effet, c'est un écrivain catholique, Désormeaux, qui nous dit : « Éléonore de Roye était digne de sa brillante destinée. Issue d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons du royaume, elle ne le cédait à aucune personne de son sexe, en beauté, en grâces, en esprit et en sagesse, et elle l'emportait sur presque toutes en savoir, en courage et en magnanimité ; nièce des Coligny, elle eut comme eux le malheur d'embrasser les opinions religieuses de Calvin et devint dans la suite une des héroïnes du parti dont son mari se déclare le chef. »

Elle était née le 24 février 1535 au château de Châtillon-sur-Loing, du mariage de Charles de Roye et de Madeleine de Mailly. Sa grand'mère, Louise de Montmorency, après la mort de son premier mari, Ferry de Mailly, avait épousé Gaspard I<sup>er</sup>, comte de Coligny, seigneur de Châtillon, et c'est ainsi que les trois célèbres Coligny, Odet, Gaspard et François étaient les oncles d'Éléonore. A son baptême elle eut pour marraines Éléonore, seconde femme de François I<sup>er</sup> et Marguerite, sa sœur ; ses deux parrains furent François, Dauphin, fils aîné du roi, et Antoine du Bois, évêque de Béziers. Elle fut élevée par sa mère ainsi que sa sœur Charlotte, dans la religion réformée.

Le 22 juin 1551, elle épousa Louis de Bourbon, fils de Char-

les de Bourbon, premier duc de Vendôme. Le mariage avait un but politique, celui de rattacher les maisons de Montmorency, de Roye et de Châtillon à la maison de Bourbon pour lutter contre l'influence des Guises.

C'est Louis de Bourbon qui, entre autres terres et seigneuries mentionnées dans le contrat de mariage, possédait Condé-en-Brie, et on y voit qu'un domaine de quatre mille livres était garanti à la future épouse, « spécialement sur lesdites terres et seigneuries de Condé et La Ferté-en-Coul. »

Le 29 décembre 1552, la princesse accoucha, dans la résidence de La Ferté-sous-Jouarre, d'un fils qui reçut le nom de Henri de Bourbon, marquis de Conti.

C'est en 1553 que Monsieur Delaborde a trouvé, dans les pièces qui nous sont parvenues, la plus ancienne mention du titre de prince de Condé ajouté au nom de Louis de Bourbon.

Le prince de Condé, occupé sans cesse aux armées, était rarement près de sa femme, En 1558, il fut malade et vint avec elle se remettre au château de Fère-en-Tardenois, que le connétable de Montmorency avait mis à leur disposition. Elle accouche cette même année à La Ferté-sous-Jouarre.

Le 2 janvier 1550 nous savons qu'elle était au château de Condé par une lettre qu'elle adresse à la duchesse de Nevers, sa belle-sœur.

C'est à cette époque qu'elle adhère nettement à la réforme ainsi que son mari, qui devint le promoteur de la résistance armée à l'influence des Guises et aux persécutions dirigées contre les réformés.

Nous renvoyons au livre de M. Delaborde pour le récit des événements d'alors, l'arrestation et la condamnation à mort du prince de Condé, l'admirable dévouement de la princesse à son mari, enfin la mort subite de François II, qui sauve les jours du prince, en décembre 1560.

La paix ne fut pas de longue durée, huguenots et catholiques reprirent les armes en 1562. La princesse, avec une faible escorte, dans un état de grossesse avancée, fut attaquée par des paysans à Vanderay, près de Lizy-sur-Ourcq et c'est

à Gandelu que l'émotion la fit accoucher, à huit mois, de deux fils.

Immédiatement après, elle partit pour Orléans, le quartier-général des protestants. Il faut lire encore, dans l'ouvrage de M. Delaborde, les péripéties de ces luttes, la bataille de Dreux, la captivité du prince de Condé, la peste qui ravage Orléans, le siège de cette ville, l'assassinat du duc de Guise et enfin la conclusion de la paix en 1563, pour savoir quelle fermeté et quel dévouement montra la princesse en ces terribles péripéties.

Mais si son âme toujours ferme ne fléchissait jamais dans l'accomplissement du devoir, son corps était usé par ces fatigues et ces émotions incessantes et aussi par ses nombreuses grossesses.

Dès l'automne de 1563, Éléonore de Roye avait fixé sa retraite à Condé-en-Brie. Délaissée par son mari qui affichait ses relations avec Isabelle de Limeuil et la maréchale de Saint-André, atteinte gravement par la maladie, attristée par les entraves que mettait la cour à l'exercice de son culte, c'est là qu'elle revient après un court séjour à Fontainebleau, sans le prince infidèle, mais avec sa mère, sa sœur et ses enfants, Henri, Marguerite, François et Charles. Près d'elle nous voyons encore M. de Garennes, gouverneur de son fils aîné, Madame de Saint-Cyr, assistée de Mademoiselle des Fossés, sa fille, gouvernante de Marguerite, les ministres Lespine et Perussel, des filles d'honneur, enfin l'amie qui ne la quitta jamais jusqu'à la mort et nous en a laissé le touchant récit sous le titre d' « Épître d'une damoiselle Françoise à une sienne amie, dame estrangère, sur la mort d'excellente et vertueuse dame Leonor de Roye, princesse de Condé, etc., 1564. »

En avril 1564, la princesse va rejoindre un instant la cour à Troyes pour y soigner son mari souffrant des suites d'un léger accident.

De retour à Condé-en-Brie, elle fut, le 26 avril, atteinte d'une violente hémorrhagie, symptôme dont elle connut de suite la fatale gravité. Pendant qu'elle se préparait à la mort

avec la piété la plus grande et la résignation la plus admirable, son mari était venu la retrouver et une lettre de lui au prince de Portien nous le montre préoccupé de chasses et de distractions, alors aussi il est singulièrement au mieux avec ses maîtresses ; il prend fait et cause pour Isabelle de Limeuil, gravement accusée, et il reçoit en don de la maréchale de Saint-André le splendide château de Vallery et divers autres biens.

La maladie s'aggravait, la princesse n'avait plus que quelques jours à vivre ; elle les passait dans la souffrance. Le 15 juillet elle fit préparer son mari à sa mort imminente par deux amis, leur disant : « Déclarez au prince que, puisqu'il plaît à Dieu de nous séparer prochainement, quant au corps, j'aspire à ce que du moins nos âmes continuent d'être liées inséparablement en l'amour que nous devons porter à notre commun Sauveur Jésus-Christ, qui nous a délivrés si miraculeusement aux yeux de toute l'Europe de tant d'ennemis et de dangers.... « Déclarez lui aussi que pour commencer de tester, je l'institue héritier universel de la masse de l'amour que j'ai voué à mes enfants et que je le conjure, en les aimant désormais doublement pour lui et pour moi, de veiller en ma place à ce qu'ils soient élevés en la crainte de Dieu, que j'assure estre le plus certain bien et patrimoine que je puisse leur laisser. »

Éléonore de Roye fit son testament dont un long préambule confesse sa foi et appelle la bénédiction du Seigneur sur ses enfants pour qu'ils vouent et dédient toute leur vie à son service et à celui de son Église ; aux ministres Perussel et Lespine, elle renouvela l'affirmation de sa croyance ; devant son mari elle s'exprima ainsi : « Quatre choses me rendent heureuse : la première est l'assurance de mon salut ; la seconde, la réputation de femme de bien que j'ai toujours eue par la grâce de Dieu ; la troisième, la certitude que vous êtes satisfait de moi, parce que je vous ai aussi fidèlement servi, aimé et honoré, qu'une femme pouvait en ce monde, servir, aimer et honorer son mari ; la quatrième, ma joie de ce que

Dieu laisse à mes enfants un père et une grand'mère qui les nourriront en la crainte du Seigneur, selon le principal de mes désirs... » A ses enfants en particulier elle adressa des paroles sérieuses et pénétrantes pour l'accomplissement de tous leurs devoirs dans la vie ; puis elle fit approcher ses filles d'honneur et termina les conseils qu'elle leur donna par ces mots ; « Adieu mes filles, estimez-moi heureuse et contente et apprenez à bien mourir. »

Elle mourut le dimanche 23 juillet 1564, vers onze heures du matin. Ses dernières paroles avaient été : « Seigneur je remets mon esprit entre tes mains. »

Elle était âgée de 28 ans.

Elle fut ensevelie au château de Muret.

Les graves paroles du prince de Condé à ses enfants en ce moment nous ont été conservées et l'honorent au milieu de ses faiblesses.

« Il ne faut pas, dit-il à sa fille, que vous soyez seulement  
« image de la face de votre mère, mais aussi de son esprit  
« et de sa vertu... Ainsi que vous deviendrez grande et croî-  
« trez, enquérez-vous toujours bien quelle a été cette bonne  
« mère, et quand vous orrez dire qu'elle n'aima jamais  
« homme que son mari, qu'elle a vécu sans aucune tache de  
« déshonneur, voir sans soupçon, que toutes ses actions et  
« contenance ont été saintes, pudiques, modestes, rondes et  
« vertueuses, lors efforcez-vous, mignonne, à lui ressembler,  
« afin que Dieu vous assiste comme il a fait à elle, que  
« chacun vous estime, et que je vous aime de plus en plus,  
« ainsi que je ferai si vous êtes telle. »

Posant la main sur la tête de son fils Henri, il lui dit et nous n'aurons rien à ajouter à cet éloge :

« Mon fils, vous êtes le premier témoignage de bénédic-  
« tion et faveur de mariage que Dieu nous a donné à votre  
« mère et à moi, et le lien renforcé de notre amour. Regar-  
« dez à me donner toujours joie et consolation comme vous  
« ferez si vous suivez les brisées que votre mère a posées  
« au chemin de vertu. Reconnaissez-en la piste et la trace,

« de peur de vous fourvoyer par les sentiers du dangereux  
« dédale de ce monde. Les fils se conforment ordinairement  
« aux pères; mais vous tâcherez principalement de ressem-  
« bler aux mœurs et vertus de votre mère, car on vous  
« racontera et orrez quelquefois de votre père et de sa vie  
« choses que vous ne devez ensuivre, comme en d'autres le  
« devez imiter; mais à votre mère, de la vie et de la mort de  
« laquelle Dieu s'est voulu servir, vous n'y trouverez rien  
« qui ne soit digne d'être suivi et étroitement gardé, comme  
« elle était digne d'être mise aux premiers rangs des ver-  
« tueuses femmes. »

J. MACIET.

---